Linguistische
Arbeiten 85

Herausgegeben von Herbert E. Brekle, Hans Jürgen Heringer,
Christian Rohrer, Heinz Vater und Otmar Werner

Josselyne Gérard

L'exclamation en français

La syntaxe des phrases et des expressions exclamatives

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1980

CIP-Kurztitelaufnahme der Deutschen Bibliothek

Gérard, Josselyne:
L'exclamation en français : la syntaxe des phrases et des expressions exclamatives / Josselyne Gérard. – Tübingen : Niemeyer, 1980.
(Linguistische Arbeiten ; 85)
ISBN 3-484-10377-9

ISBN 3-484-10377-9 ISSN 0344-6727

© Max Niemeyer Verlag Tübingen 1980
Alle Rechte vorbehalten. Ohne ausdrückliche Genehmigung des Verlages ist es auch nicht gestattet, dieses Buch oder Teile daraus auf photomechanischem Wege zu vervielfältigen. Printed in Germany. Druck: fotokop wilhelm weihert KG, Darmstadt.

Je tiens à remercier en tout premier lieu Richard Kayne qui, loin de se contenter de diriger de façon routinière ce travail, y a prêté une attention soutenue et m'a apporté énormément par ses critiques, ses commentaires et ses suggestions. J'ai également une dette envers Nicolas Ruwet qui m'a fourni de nombreux encouragements en me permettant d'exposer certaines étapes de mon travail lors de son séminaire, à Vincennes, et à l'occasion de colloques. Je dois aussi beaucoup à André Dugas qui m'a fait découvrir la linguistique et qui a su me communiquer son enthousiasme et sa passion de la recherche.

Je remercie également mes collègues de Vincennes, Georges Bohas, Bernard Fradin, Paul Hirschbühler, Amr Ibrahim, Hans Obenauer, Pierre Pica et Marie-Thérèse Vinet pour toutes les discussions enrichissantes que nous avons eues ensemble.

Enfin, je dois beaucoup à Roger Dugerdil pour son aide technique à la préparation du manuscrit et à Yannick Baiker qui l'a dactylographié en un temps record.

Erratum : après l'exemple (329), on devrait passer à l'exemple (330), (331), etc. au lieu de (300), (301), etc.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I : LES PHRASES EXCLAMATIVES ET LE COMPLEMENTEUR 6
1. Les exclamatives en *que* 7
2. Les exclamatives en *combien* 26
3. Les exclamatives en *comme* 34
4. Les exclamatives en *si* 38
5. Les exclamatives en *ce que* 42
6. Les exclamatives en *qu'est-ce que* 46
7. Les exclamatives en *comment que* 50
8. Conclusion 52

CHAPITRE II : ANALYSE INTERNE DES EXCLAMATIVES 54
1. Restrictions sur les pivots exclamatifs 54
1.1. Le verbe 54
1.2. L'adjectif 56
1.3. Le quantifieur 58
1.4. L'adverbe 59
1.5. Le modifieur adjectival 60
1.6. Le nom 60
2. Restriction sur les syntagmes prépositionnels 64
3. Les syntagmes en *comme* 66
4. Les syntagmes en *si* et en *tant* 74
4.1. Les syntagmes en *si* 76
4.1.1. *Si* + Adjectif 76
4.1.2. *Si* + Adverbe 76
4.2. Les syntagmes en *tant* 77
4.2.1. *Tant* + nom 77

4.2.2. *Tant* + verbe 83
5. L'inversion du sujet 85
5.1. Les exclamatives contenant *quel* 85
5.2. Les exclamatives en *que* et en *combien* 88
5.2.1. Inversion facultative du sujet 88
5.2.2. Inversion obligatoire du sujet 91

CHAPITRE III : LES EXCLAMATIVES ENCHASSEES 99
1. L'enchassement post-verbal 99
1.1. Les conditions d'enchassement 99
1.2. La nature de l'enchassement 102
2. L'enchassement post-adjectival 105
3. L'enchassement après une préposition 106
3.1. Les conditions d'enchassement 106
3.2. Le statut des exclamatives en *ce que* 111
3.2.1. La solution par effacement 111
3.2.2. La solution basique 1143.3.
3.3. Les conséquences 115
3.3.1. L'enchassement post-verbal 115
3.3.2. L'enchassement post-adjectival 115
3.4. *Ce que* vs *que* 116

CHAPITRE IV : LES ENONCES EXCLAMATIFS 118
1. Les syntagmes nominaux en *quel* 118
1.1. Nature de *quel* 118
1.2. Dérivation du syntagme en *quel* 121
2. Les syntagmes nominaux en *que* et *combien* 123
3. Les syntagmes nominaux sans quantifieur 124
4. Les énoncés complexes 126

CONCLUSION 131

BIBLIOGRAPHIE 134

SYMBOLES ET ABREVIATIONS

NP, N	syntagme nominal
VP	syntagme verbal
V	verbe
S	phrase
E	expression
COMP	complémenteur (complementizer)
Q	quantifieur
Adj	adjectif
Adv	adverbe
par.	paragraphe
T.	tome
ss	suivantes
&	coordination
chap.	chapitre
sect.	section

Auteurs cités : Berthelon (B)
Henry (H)
Sandfeld (S)

INTRODUCTION

L'exclamation n'a jamais tenu une place importante dans la grammaire française. Souvent confondue avec d'autres constructions[1], elle n'apparaît guère que de façon marginale. Cette oblitération partielle est probablement dûe au caractère "affectif" de l'exclamation et au fait qu'elle relève plus de la langue parlée que de la langue écrite[2]. Il nous semble important de combler cette lacune aujourd'hui, à une époque où la linguistique s'est détachée de la littérature pour devenir un domaine autonome. L'objet de la linguistique moderne, la compétence linguistique, englobe toutes les manifestations de la langue, qu'elles soient écrites ou non. C'est donc cette voie que nous suivrons dans l'étude de l'exclamation, ce qui nous amènera à analyser non seulement les phrases exclamatives mais également un certain nombre d'énoncés dits "elliptiques" qui ont longtemps été exclus du champ de l'analyse.

On oppose traditionnellement le mode exclamatif au mode déclaratif. Ainsi, pour Grevisse (par. 176), les phrases exclamatives appartiennent aux propositions affectives, au même titre que les phrases optatives (Que Dieu vous entende!) et que les phrases impératives (Partez!) et s'opposent aux propositions énonciatives. On attribue donc à l'exclamation un caractère "affectif" qui la distingue de l'affirmation ou de la négation. Ce trait n'est cependant pas suffisant pour définir l'exclamation puisqu'il s'ap-

---

1. Sandfeld, par exemple, traite les exclamatives comme des interrogatives indirectes (*Syntaxe...*, Tome 2).

2. Cette hypothèse est émise par Culioli (1974. A propos des énoncés exclamatifs. *Langue française*, 22, p. 6).

plique également aux phrases optatives et impératives.

Une autre caractéristique a été fréquemment observée à propos des exclamatives; c'est le fait qu'elles expriment "un haut degré dans l'ordre de la quantité ou de la qualité" (Milner 75, p. 311). Ce critère n'est cependant pas suffisant, lui non plus, dans la mesure où le haut degré peut s'exprimer de diverses façons dans la langue française (Grevisse, p. 361; Brunot, p. 687-694):

1. Dans l'ordre de la qualité:

Elle est très mignonne.
C'est archiconnu.
Il est richissime.
Cet homme est fort comme un boeuf.
Il est gentil comme tout.
Elle est belle en diable.

2. Dans l'ordre de la quantité:

Il possède énormément de flair.
Il a une faim de loup.
Elle a manifesté un courage à toute épreuve.
Il a une foi du tonnerre.

Le haut degré n'est donc pas la marque distinctive de l'exclamation. Qu'est-ce donc qui distingue une phrase telle que (1) de ses corollaires exclamatifs (2) et (3)?

(1) Elle est très belle.
(2) Qu'elle est belle!
(3) Est-elle belle!

Outre la présence du *que* dans (2) et de l'inversion dans (3) qui ne sont pas spécifiques à l'exclamation, ces phrases offrent une caractéristique importante, à savoir l'absence d'un marqueur de degré devant l'adjectif. La même remarque vaut lorsque l'exclamation porte sur le verbe ou sur le nom.

(4) Comme elle m'agace!
(5) Ce qu'il a du toupet!

Cette caractéristique se retrouve dans toutes les constructions

exclamatives, bien que toutes expriment le haut degré.

(6) Combien il avait du courage!
(7) Qu'il a d'esprit!
(8) Qu'est-ce qu'elle est chouette!
(9) Il a un culot!
(10) Elle nous a fait une de ces peurs!
(11) C'est un homme d'une érudition!
(12) Quels beaux enfants!
(13) Que d'esprit pour un linguiste!

Seules les exclamatives en *si*, *tellement* et *tant* semblent échapper à cette règle.

(14) Elle fut si serviable!
(15) C'est tellement extraordinaire!
(16) Il nous a fait tant de peine!

Le marqueur de degré est en effet présent. Ces phrases sont cependant incomplètes sur un autre plan. Elles présentent d'étranges similitudes avec les consécutives.

(17) Elle fut si serviable qu'on lui pardonna tout.
(18) C'est tellement extraordinaire qu'on ose pas y croire.
(19) Il nous a fait tant de peine que son départ ne nous affecte pas du tout.

Ce rapprochement permet d'émettre l'hypothèse que les exclamatives (14), (15) et (16) seraient des consécutives tronquées (cf. Fradin 77).

Nous en retiendrons qu'un énoncé exclamatif est un énoncé *tronqué* exprimant le haut degré, cette troncation pouvant résider dans l'absence, soit du marqueur de degré, soit d'une proposition subordonnée.

Sur le plan sémantique, l'exclamation exprime d'ailleurs un haut degré particulier; elle indique un degré tel qu'il échappe à l'énonciation, un degré extrême. A ce propos, nous retiendrons la remarque suivante de F. Bar (1952):

"Une phrase comme *Qu'est-ce qu'il fait chaud!* marque en quelque sorte... l'incapacité pour le sujet parlant de noter le

degré prévis, ici, le degré de chaleur". (p. 27)

Ce degré extrême, il semble bien que ce soit précisément l'absence de marqueur de degré qui en rende compte. Le corollaire de la troncation des énoncés exclamatifs serait donc un degré extrême, supérieur au degré exprimé par le superlatif absolu. Sur une échelle syntaxique du haut degré, l'exclamation occuperait donc le point le plus élevé.

(20) Comme elle est jolie!
(21) Elle est très jolie.
(22) Elle est plus jolie que Pierre.
(23) Elle est jolie.

Nous définirons donc l'exclamation comme l'ensemble des énoncés "incomplets" exprimant un degré extrême dans l'ordre de la qualité ou de la quantité. Leur caractère "affectif" n'étant qu' une conséquence de la marque du degré extrême, il n'entre pas dans la définition. Cette définition permet de distinguer l'exclamation, non seulement des autres expressions syntaxiques du haut degré, mais également de l'interjection ou du vocatif, ces constructions n'exprimant aucunement le degré:

(24) Oh! zut alors!
(25) Toi! oui toi! je te parle.

Nous aborderons dans un premier chapitre les phrases exclamatives introduites par une particule exclamative: *que, combien, comme, si, ce que, qu'est-ce que, comment que,* dont nous analyserons le statut grammatical. Nous serons amenés à faire une distinction importante entre *que* et *combien* d'une part et les autres particules exclamatives.

On remarquera que la plupart de nos exemples en *que, comme, combien* et *si* sont tirés de la littérature, car ces constructions ne sont plus guère utilisées aujourd'hui et les intuitions des locuteurs sont assez floues à leur sujet. Nous avons cependant tenu à les traiter car elles nous permettent de mettre en évidence l'évolution qu'a subie la syntaxe de l'exclamation du XVIIe siècle

à nos jours. D'autant plus que certains emplois actuels de *que* et de *combien (que d'eau!; combien de joie!)* ne s'expliquent que par rapport à un état antérieur de la grammaire de l'exclamation. Une telle approche soulève cependant la difficulté que présente toute analyse synchronique d'une langue.

Notre deuxième chapitre portera sur la structure interne des phrases exclamatives. Nous analyserons essentiellement les éléments porteurs de l'exclamation (pivots exclamatifs) et les restrictions qui pèsent sur eux. Nous nous attarderons également sur le phénomène d'inversion du sujet qui présente des caractéristiques assez particulières.

Dans un troisième chapitre, nous traiterons de l'enchassement des phrases exclamatives. Nous verrons que les exclamatives en *que* ne peuvent être enchassées et nous analyserons ce trait spécifique en les mettant en rapport avec les interrogatives en *que* qui sont soumises à la même restriction. Par ailleurs, nous aurons l'occasion de constater le statut grammatical particulier des exclamatives en *ce que* qui semble intermédiaire entre celui de la phrase et celui du syntagme nominal.

Enfin, c'est dans le dernier chapitre que nous aborderons les énoncés exclamatifs dits "elliptiques", c'est-à-dire des énoncés composés d'un ou de plusieurs syntagmes nominaux. Nous rejetterons l'hypothèse selon laquelle ces énoncés seraient dérivés de phrases complètes, ce qui nous conduira à discuter longuement de l'introduction d'un nouveau symbole dans la composante de base de la grammaire.